

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Comptabilité-finances

- Université d'Auvergne - Uda

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie, gestion (DEG)

Établissement déposant : Université d'Auvergne - Uda

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Ouverte en septembre 2012 (première habilitation en 2004), les objectifs de la licence professionnelle (LP) *Management des organisations*, spécialité *Comptabilité-finances* sont la maîtrise des techniques comptables et financières ainsi que des concepts fiscaux et juridiques afin que les étudiants puissent exercer les divers métiers de ce domaine (Collaborateurs d'auditeur, de cabinet d'expertise comptable, de commissaires aux comptes, trésorier d'entreprise etc.).

Cette licence professionnelle, qui est intégrée dans le pôle compatibilité-finance de l'Ecole Universitaire de Management - IAE Auvergne, se déroule sur deux sites : Clermont-Ferrand (30 étudiants) et Vichy (20 étudiants). Le pilotage s'effectue depuis le site de Clermont-Ferrand en s'appuyant sur l'espace numérique de travail (ENT) de l'Université d'Auvergne permettant des cours en visioconférence (150 heures) entre les deux sites ainsi qu'une harmonisation pédagogique. Elle est dispensée en formation initiale classique, mais aussi en formation continue hors contrat de professionnalisation. Elle est encore ouverte en alternance par contrat d'apprentissage (ouverture d'une section apprentissage depuis 2006) et en contrat de professionnalisation. Elle est encore ouverte à la procédure de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou professionnels (VAP) (un étudiant par an).

## Synthèse de l'évaluation

La licence professionnelle *Comptabilité-finances* présente de très nombreux points forts.

Le cursus est bien construit et les sept unités d'enseignements (UE) témoignent de la richesse des savoirs et méthodes transmises.

Au travers du Centre de Recherche Clermontois en Gestion et Management (CRCGM) et de l'Ecole Doctorale des Sciences Economiques, Juridiques, Politiques et de Gestion, la recherche est présente et irrigue l'enseignement. Les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique sont, en effet, rattachés majoritairement à l'axe de recherche Gouvernance du CRCGM et sont partie prenante de l'école doctorale. Ces enseignants-chercheurs visent, par ailleurs, à favoriser les formations à la recherche par le développement de projets tutorés qui allient l'empirique et la recherche sur le thème de la comptabilité.

A cette dimension académique, s'ajoute une très forte implication du monde professionnel. Ainsi le monde de l'entreprise, principalement des experts-comptables contribue efficacement à la dynamique de la licence professionnelle sur différents aspects (enseignement, recrutement, jurys etc.). De même, en début d'année universitaire un professionnel des relations humaines consacre 20 heures à initier les étudiants aux techniques d'accès au premier emploi. Cela conduit à un taux d'insertion professionnelle excellent pour les apprentis (en 2013-2014, 100 % des apprentis sont en emploi).

Les procédures de stage et de projets tutorés sont rigoureuses grâce à l'espace numérique qui permet de suivre les différentes étapes de validation du stage (validation de la mission, affectation du tuteur, choix des différents types de conventions etc.). S'agissant du projet tutoré, les missions sont très diversifiées (exemple : projet de contrôle de gestion, comptable financier en entreprise, etc.) et ancrées dans les préoccupations des responsables d'entreprises. Environ 50 étudiants (pour les deux sites) constituent l'effectif habituel.

Par ailleurs le souci d'une amélioration continue de la formation est notable. Une veille concurrentielle est pratiquée afin d'analyser l'offre d'autres licences sur des thématiques similaires et de faire évoluer, si nécessaire, le positionnement des modules d'enseignement. Pour également améliorer l'offre, les étudiants sont invités à évaluer chaque année les enseignements et le pilotage du diplôme. De même, un conseil de perfectionnement, au sein duquel on peut toutefois regretter l'apparente absence du personnel administratif, a lieu au minimum deux fois par an.

En dépit de la qualité de la formation, certains points peuvent cependant être améliorés.

On peut, en effet, s'étonner que les étudiants en formation classique ne bénéficient pas toujours des mêmes dispositifs que les apprentis - portefeuille de compétences notamment - et regretter l'absence de dimension internationale de la formation alors que la compréhension des spécificités d'autres pratiques comptables pourrait offrir des opportunités d'emplois.

En outre, certains éléments auraient pu figurer dans le dossier tels les critères de recrutement et l'analyse des motifs d'échec de certains étudiants. A cet égard, il convient de souligner que, pour l'année 2013-2014 ce taux d'échec était de 13 %, alors qu'en tendance il est de 20 %.

Enfin, il importe de souligner une situation quelque peu paradoxale : actuellement, des propositions de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation ne trouvent pas preneurs, car les potentiels candidats hésitent à accepter alors que l'employabilité des diplômés de la licence est avérée.

#### Points forts :

- L'insertion professionnelle excellente pour les apprentis.
- La forte présence de professionnels.
- Les liens recherche/enseignement très présents.
- La grande richesse des UE en adéquation avec les finalités de la licence.
- L'appui du contenu pédagogique sur le référentiel Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG).
- L'intégration dans le pôle compatibilité-finace de l'Ecole Universitaire de Management - IAE.
- Le fort ancrage dans le milieu professionnel.
- La politique d'accompagnement des stages et projets tutorés.
- Le souci d'amélioration continu de la formation.

#### Points faibles :

- Des propositions de contrats sous régime de l'alternance non valorisées.
- L'absence d'analyse du taux d'échec.
- L'absence de dimension internationale.
- L'absence d'harmonisation des pratiques entre les apprentis et les autres étudiants, notamment en ce qui concerne le portefeuille de compétences.
- Le défaut de précision quant aux critères de recrutement.
- L'absence d'intégration du personnel administratif dans le conseil de perfectionnement.

Recommandations

Alors que les offres de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation ne trouvent pas toujours preneurs bien que l'employabilité des diplômés apprentis de la licence soit avérée, l'augmentation des étudiants en alternance devrait à l'avenir constituer une priorité en identifiant les arguments permettant de désamorcer les freins à l'acceptation de ces contrats.

En outre, l'intensification des échanges commerciaux nécessiterait de maîtriser les pratiques comptables internationales voire même, pour élargir les possibilités d'embauche et de progression de carrière, de comprendre la structure des comptes et les enjeux spécifiques des firmes multinationales. Par ailleurs, afin d'optimiser les performances, il serait souhaitable de comprendre les raisons de l'échec de certains étudiants et de s'interroger sur les dispositifs qu'il conviendrait de mettre en œuvre pour réduire ce taux d'échec. Il conviendrait également d'harmoniser les pratiques entre étudiants en formation initiale et apprentis (portefeuille de compétences). Enfin, si la place des professionnels est importante, il semblerait raisonnable de ne pas dépasser le seuil de 50 % qui est aujourd'hui atteint.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les objectifs sont clairement établis par le référentiel national du Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG). Le cursus de la licence professionnelle épouse ce référentiel pour permettre aux étudiants de s'insérer rapidement et efficacement dans les cabinets d'expertise comptable. Les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs sont convaincants. Ainsi, sept UE couvrent toutes les dimensions relatives à la comptabilité/gestion (exemple : diagnostic financier, métiers du chiffre, contrôle de gestion et stratégie, environnement juridique etc.).</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le diplôme et ses enseignements sont soutenus par un étroit partenariat avec l'ordre des experts comptables d'Auvergne qui représente l'essentiel des employeurs potentiels. L'ancrage dans le monde professionnel est donc conséquent.</p> <p>La licence est rattachée à l'axe de recherche Gouvernance du laboratoire du CRCGM et bénéficie des recherches menées dans le cadre de l'Ecole Doctorale des Sciences Economiques, Juridiques, Politiques et de Gestion.</p> <p>La formation est, par ailleurs, parfaitement intégrée dans le pôle compatibilité-finance de l'Ecole Universitaire de Management - IAE.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Les intervenants Maitres de Conférences, Professeurs associés et Professeurs du secondaire affectés dans le supérieur dispensent 50 % des enseignements, taux qui ne doit pas baisser. Une réunion semestrielle permet formellement d'échanger entre tous les enseignants et les étudiants ; une autre est spécifique aux enseignants. Les professionnels (experts comptables, Ecole Nationale des Impôts, Crédit Agricole, Banque Postale) contribuent efficacement à la formation à travers leur part d'enseignements théoriques (optimisation fiscale, diagnostic financier...) ainsi que leur participation à son fonctionnement (recrutement, lieux d'accueil des étudiants, et à son rayonnement (exemple : référencement de la licence sur le site Internet de l'ordre des Experts Comptables d'Auvergne).</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Après une tendance à la baisse, les effectifs remontent (66, 59, 43, 45, 50 étudiants sur la période 2010, 2015). Sur ces effectifs, respectivement 47, 36, 18, 27 et 31 étudiants sont en formation initiale classique et 12, 18, 18, 12, 14 en contrat d'apprentissage. Une dernière enquête montre que 100 % des apprentis ont un emploi et que 69 % des répondants de la promotion 2013/2014 ont trouvé un emploi, différence qu'il importe de souligner. Ce dernier chiffre fournit par l'Observatoire de l'Université d'Auvergne n'est toutefois pas accompagné du taux de réponse.</p>

	Le taux de réussite oscille autour de 80 % en tendance. Il est de 87 % pour l'année 2013-2014. Mais les motifs de l'échec ne sont malheureusement pas analysés.
--	---

Place de la recherche	On peut souligner une forte incidence des travaux de recherche du Centre de Recherche Clermontois en Gestion et Management (CRCGM) et de l'Ecole Doctorale des Sciences Economiques, Juridiques, Politiques et de Gestion. Le lien recherche/enseignement est bien articulé et riche pour une licence professionnelle.
Place de la professionnalisation	La forte proportion et implication d'intervenants professionnels, en majorité experts comptables, garantit une professionnalisation pertinente. Il convient de souligner que, en début d'année universitaire, un professionnel des relations humaines consacre 20 heures à initier les étudiants aux techniques d'accès au premier emploi.
Place des projets et stages	L'organisation des stages et projets est très satisfaisante et manifeste le souci de répondre à divers publics. Les étudiants initiaux ont un stage de 12 semaines tandis que les étudiants en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ont trois jours en immersion professionnelle et deux jours en formation. Ces stages de déroulent dans des entités spécialisées (cabinets d'audits, d'expertise comptables, commissariats aux comptes etc.) ou groupements relevant de l'Ordre des experts-comptables. L'espace numérique permet de suivre les différentes étapes de validation du stage. Un mémoire professionnel clôture la période de stage ou d'alternance. En présentiel, le volume horaire affecté aux projets tutorés est de 183h.
Place de l'international	Cet aspect apparaît inexistant, ce qui est regrettable dans le contexte de mondialisation actuelle qui rend pertinente l'étude d'autres systèmes comptables. Un dispositif Erasmus est proposé, mais il est difficile d'évaluer son impact.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La licence reçoit entre 150 et 200 dossiers de candidature par an pour ne retenir que 50 étudiants environ. Les étudiants sélectionnés sur dossier passent un entretien individuel devant un jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels. Les dossiers de candidature sont gérés en ligne et les étudiants peuvent suivre leur évolution. Il importe néanmoins de souligner que tous les contrats en alternance proposés ne trouvent malheureusement pas preneurs.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Une importante base documentaire est mise en ligne à disposition des étudiants, ce qui est primordial dans l'exercice de leur futur métier. Les étudiants utilisent des logiciels de comptabilité. Des travaux individuels ou en groupe sont organisés pour préparer les étudiants au travail en équipe et partager les compétences.
Evaluation des étudiants	Les étudiants sont évalués sur la base d'un contrôle continu et d'un contrôle final, modalités classiques d'évaluation en licence. Le dossier est pour le moins très succinct sur ce point et la pondération contrôle continu/contrôle final écrit n'est pas précisée. Aucune information n'est apportée sur les mécanismes de compensation.
Suivi de l'acquisition des compétences	Un supplément au diplôme a été élaboré pour préciser les compétences acquises lors du cursus universitaire. Les apprentis bénéficient d'un portefeuille de compétences acquises validées par le tuteur pédagogique et le tuteur professionnel. Les étudiants ayant choisi le stage en entreprise ne bénéficient malheureusement pas encore de ce dispositif.

Suivi des diplômés	<p>Le suivi est réalisé à moins d'un an et à 30 mois par l'Observatoire de l'Insertion Professionnelle et de la Vie Etudiante (certification ISO 9001 en 2014). L'excellent taux d'insertion des apprentis devrait conduire les responsables du diplôme à s'interroger sur des modalités favorisant l'insertion des étudiants de la filière classique. A cet égard, le dossier évoque les difficultés à faire vivre une association des anciens qui pourrait être une aide à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Un conseil de perfectionnement a lieu au minimum deux fois par an. Il regroupe les enseignants et des « représentants élus des apprentis » (ce qui voudrait dire que seuls les apprentis sont représentés dans ce conseil !) ainsi que des professionnels et des représentants de la Région et de l'Ordre des Experts Comptables, notamment son Président qui est systématiquement invité.</p> <p>On ne mentionne pas la présence de personnel administratif qui pourtant est partie prenante de la formation.</p> <p>Les étudiants sont invités à évaluer chaque année les enseignements et le « pilotage » du diplôme. Il aurait toutefois été intéressant d'avoir les éléments majeurs des enquêtes menées.</p> <p>L'Ecole Universitaire de Management - IAE est certifiée QUALICERT. Un audit à blanc est réalisé chaque année avec chaque responsable de formation.</p> <p>A travers ces dispositifs, on observe un réel souci d'amélioration continue de la formation.</p>

# Observations de l'établissement



## Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

### Licence professionnelle

### Comptabilité Finances

Numéro de rapport : S3LP170012570

Nous vous remercions pour vos observations et vous proposons ci-dessous des réponses aux commentaires et interrogations présents dans le rapport d'évaluation.

#### 1 - Stages et suivi par rapport aux apprentis : portefeuille des compétences

Les étudiants en formation initiale qui réalisent un stage bénéficient d'un suivi des stages au même titre que le suivi des apprentis.

Le suivi du stage est formalisé de façon rigoureuse, en conformité avec les exigences du Label «Qualicert » du réseau des IAE, et grâce à l'utilisation de la nouvelle formule de l'application « Uda Pro ».

Avant le démarrage du stage, les étudiants ont une réunion d'information en présence du responsable de formation et du service scolarité au cours de laquelle ils obtiennent :

- les informations administratives sur la convention de stage
- les attentes sur le rapport de stage et la soutenance

Un guide est mis à disposition des étudiants dans l'Espace Numérique de Travail qui rappelle toutes les informations données pendant la réunion.

Dès le démarrage du stage, un tuteur enseignant est nommé pour assurer le suivi du stage.

Une application « Suivi des stages » a été développée par l'Université afin de permettre ce suivi du stagiaire. Dans cette application,

- le stagiaire peut échanger avec son tuteur enseignant, déposer son rapport de stage, évaluer son stage
- le tuteur enseignant peut assurer le suivi pédagogique du stagiaire
- à la fin du stage ou du contrat, les tuteurs enseignant et entreprise saisissent l'évaluation du stagiaire.



## 2 - Dimension internationale et Licence professionnelle Comptabilité Finances

La dimension internationale de la licence professionnelle Comptabilité Finances est assurée au travers de deux cours :

- Au semestre 1 un cours d'Anglais des Affaires de 20h
- Au semestre 2 un cours en anglais sur les normes comptables internationales de 10h.

## 3 - Critères de recrutement

Les étudiants sont sélectionnés d'abord sur dossier selon des critères académiques (diplômes et résultats) et sur entretien lié au projet professionnel.

Les étudiants n'ont pas l'obligation d'avoir trouvé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avant l'entrée dans la licence professionnelle Comptabilité Finances : ils peuvent changer de statut durant les trois premiers mois de la formation.

## 4 - Analyse des motifs d'échec

Le taux d'échec des étudiants est surtout lié au fait que certains étudiants ont des difficultés à intégrer le rythme de l'alternance formation / entreprise.

Généralement, l'échec n'est pas lié aux résultats universitaires. En effet, certains étudiants comprennent pendant la formation qu'ils vont entrer sur le marché du travail à court terme et ils semblent ne pas être prêts.

## 5 - Refus de contrat de professionnalisation

Le refus de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage semble être lié à l'« immaturité » des étudiants : ce problème n'apparaît pas dans le Master Comptabilité Contrôle Audit de l'IAE qui est, lui aussi, en alternance. Les entreprises et cabinets de la Région Auvergne proposent des contrats de professionnalisation et d'apprentissage à la fois aux étudiants de la Licence professionnelle Comptabilité Finances et du Master CCA.

Généralement, le refus des contrats en Licence professionnelle Comptabilité Finances peut s'expliquer pour les raisons suivantes :

- Des étudiants sont boursiers et ne souhaitent pas renoncer à leur bourse même si la rémunération du contrat est supérieure à celle de la bourse (phénomène d'immaturité)
- Des étudiants ne veulent pas avoir les contraintes d'un contrat de travail
- Des étudiants renoncent à des contrats pour des raisons de mobilité géographique : il y a très souvent un refus de contrats en provenance d'entreprises situées à plus de 30 km alors même que les étudiants possèdent une voiture.



**6 - Conseil de perfectionnement et personnel administratif**

Une fois par semestre, une réunion du conseil de perfectionnement a lieu au sein de la licence professionnelle Comptabilité Finances en présence :

- d'étudiants représentants de la licence
- **d'un représentant de la Scolarité de la Licence professionnelle**
- de l'équipe pédagogique (enseignants permanents et vacataires)
- d'un représentant de l'Ordre des Experts-comptables

L'objet de ces réunions semestrielles est de faire le point sur l'organisation pédagogique et administrative de la Licence professionnelle Comptabilité Finances.

Clermont-Ferrand, le 20/05/2016

Le Président de l'Université d'Auvergne – Clermont I



Professeur Alain ESCHALIER